

ÉCOLE JULIEN COCHIN

64 grande rue  
78 580 Jumeauville  
☎ 01. 30 . 93 . 98 . 88.

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE SÉANCE**  
**DU 3 novembre 2015**

Le Conseil d'École s'est réuni le 3 novembre à 18h30, dans la classe de cycle 3.

Étaient présents :

- Mmes Cholet, Mme Delaune, Mme Dagger et M.Michel représentants élus des parents d'élèves ;
- Mmes Dupont, Liberpré, Sfarman et M. Samoyeau, enseignants ;
- M. Langlois, maire de la commune de Jumeauville ;
- M. Bougouin, conseiller municipal de la commune de Jumeauville.
- Absents excusés: M.Cabaret et M. L'Inspecteur de circonscription.

Secrétaire de séance : M.Samoyeau

L'ordre du jour est abordé comme suit :

**1. Elections & rôle du Conseil d'école**

- 4 sièges étaient à pourvoir pour 5 candidats. 104 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale. 66 votes ont été comptabilisés dont 4 votes nuls. Taux de participation : 67,31 %. Sont donc réélus pour cette année scolaire : Mmes Dagger, Cholet, Delaune et M.Michel. Mme Pelletier sera donc suppléante. Mme Pelletier est invitée à assister aux prochains conseils d'école.
- L'objectif du Conseil d'école est de réunir trois fois par an les 3 partenaires de l'école : l'équipe enseignante, les parents et la commune.
- Le conseil d'école permet de discuter de tous les sujets concernant l'école. Par exemple, la vie scolaire (la cantine, les sorties scolaires, l'hygiène, les travaux et la sécurité), les actions pédagogiques, le règlement intérieur, le projet d'école... Néanmoins, en aucun cas, le Conseil d'école ne permet d'aborder le cas d'un élève en particulier.

**2. Effectifs, personnel**

- Rappel des effectifs de rentrée :  
PS : 11 MS : 8 GS : 12 CP : 11 CE1 : 10 CE2 : 8 CM1 : 9 CM2 : 16 = 85 élèves
- M<sup>me</sup> Dupont a repris à plein temps cette année.

- La classe de CM1-CM2 est confrontée à un problème de remplacement depuis le début de l'année. En effet, Mme Mongeaud qui théoriquement a la classe le lundi depuis la rentrée est absente. Nous attendons avec impatience la mise à disposition par l'Inspection d'une brigade qui pourra enfin assurer un suivi dans les apprentissages.
- Cette année, l'anglais est assuré par chaque enseignant dans sa propre classe.

### 3. Règlement intérieur

- M. Samoyeau rappelle aux parents la nécessité de vérifier que les enfants n'apportent pas de médicaments. Un traitement peut être envisagé mais seulement dans le cadre d'un PAI (ex : asthme).  
Dans ce cas, les parents doivent contacter directement le CMS des Mureaux. (Informations auprès de M.Samoyeau)  
M.Michel propose que les coordonnées du CMS des Mureaux soient à la disposition des parents sur le site internet de la mairie.
- M. Samoyeau rappelle que les enfants doivent être accueillis dans un état de santé compatible avec les exigences de la scolarisation. Les enfants fiévreux doivent rester à la maison.
- Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

### 4. Coopérative scolaire

- M. Samoyeau rappelle la différence entre la Caisse des écoles et le Coopérative scolaire. La Caisse des écoles sert pour les gros investissements (mobilier, classe verte, sortie, Noël de l'école...) et dépend de la Mairie alors que la Coopérative scolaire est plus « l'argent du quotidien de l'école » (fournitures manquantes, achats de matériel pour tel ou tel type de projet, sorties...). Cette dernière est gérée par l'école elle-même.
- Présentation des comptes de l'année passée aux membres du conseil d'école :  
Dépenses annuelles : 6401,93 € recettes annuelles : 6333,06 € déficit : 68,87 €  
KERMESSE 2015 : recettes : 2734 € dépenses : 496 € bénéfices : 2237 €  
(Kermesse 2014 : bénéfices : 1590 €)  
Situation du compte au 1<sup>er</sup> septembre : 7027,72 €
- Les revenus de la coopérative sont : le photographe scolaire, la kermesse et les dons des parents.

### 5. Projet d'école

- Le projet d'école est rédigé pour 5 ans. Les 3 axes retenus sont :
  - 1) **Maîtrise de la langue.**
  - 2) **L'enseignement des mathématiques en particulier l'exploitation de données.**
  - 3) **Parcours culturel de l'élève en lien avec l'histoire, la géographie et les sciences.**

Les actions principales envisagées pour cette année sont : la participation aux Eurekades (CP au CM2), découverte des contes classiques, sortie au château de Breteuil, élevage de chenilles, un rallye lecture, sortie à la serre aux papillons...

- Adoption du Projet d'école par le Conseil d'école voté à l'unanimité.

## 6. **Travaux**

- Les travaux ont commencé pendant les congés d'Automne. La classe maternelle a été transférée à la Mairie. La classe de GS-CP a été transférée dans la classe maternelle. L'entrée a été modifiée. Un chemin de contournement a été créé pour entrer dans l'école. Les fenêtres des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont été changées.
- Mme Sfarman demande si M.Samoyeau peut assister aux réunions de chantier.
- M.Langlois remercie enseignants, agents et parents pour leur investissement dans le déménagement.
- Les travaux bruyants seront effectués le mercredi après-midi.
- Les fenêtres de la classe maternelle seront changées à Noël.
- Des stores seront installés sur toutes les fenêtres. En attendant, les rideaux seront réinstallés rapidement.
- Des places de parking sont prévues devant l'école pour les enseignants.
- Mme Delaune demande si une sorte de préau peut être construit pour l'attente des élèves.
- Un compte rendu de chantier est rédigé chaque semaine.
- La société ATM est intervenue pour installer un serveur sécurisé (AMONé-cole).M.Samoyeau demande comment connecter de nouveaux ordinateurs sur ce dispositif.
- APC : Les élèves qui ont soutien et qui sont à la garderie seront amenés par Marie-Laurence.
- Quelques travaux sont à envisager : une fuite dans les toilettes des filles. Il manque des abattants dans les toilettes adultes et des loquets sont à changer.
- Le problème du ménage de la salle de motricité est réglé.
- Matinée d'éveil vient le vendredi matin dans le nouveau dortoir.

## 7. **Informations diverses**

- Photographe scolaire (portraits) : vendredi 6 novembre.
- Le spectacle de Noël aura lieu le jeudi 17 décembre à la salle des fêtes après le repas de Noël. Il sera exclusivement réservé aux enfants.  
Le Noël de l'école aura lieu le samedi 19 décembre. Un film sera proposé aux enfants et aux parents.
- Les livrets scolaires seront donnés aux enfants avant les vacances de Noël. Pour les PS, les livrets seront donnés en février.

- Livrets de maternelle en lien avec les nouveaux programmes : il n'y aura plus qu'un seul livret en fin de GS. Deux fois par an, les élèves auront un cahier de réussites. M. Michel insiste sur le fait d'informer les parents.
- L'activité piscine commencera en janvier pour 10 séances. Elle concernera 2 classes : les GS-CP et les CM1-CM2. Les enseignants remercient les parents habilités. Pour rappel, il faut aussi des parents accompagnateurs.
- M. Langlois rencontre M.Calu cette semaine pour la salle (dojo).
- Facturation cantine/garderie : à la suite d'un problème informatique, la mairie a décidé de ne mandater que le mois de septembre. Le mois d'octobre sera décalé.
- Mme Cholet demande si la salle des fêtes peut être réservée dès maintenant. La date proposée est le 21 mai 2016.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

À Jumeauville, le 3 novembre 2015,

La Secrétaire

Le Directeur

.....

.....

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Jumeauville
- Mesdames, Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante